

Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2019 Numéro de version 1.04 Révision: 27.11.2019

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: Form separating spray with PTFE

· Code du produit: 60616

· UFI: CHT0-G0S2-J001-940V

- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Matêrieux à l'usage de hobby et l'art
- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur: CREARTEC trend-design-gmbh Lauenbühlstr. 59 D-88161 LINDENBERG DEUTSCHLAND
- Service chargé des renseignements:

Abteilung Produktsicherheit

info@creartec.info

Numéro d'appel d'urgence:

During opening hours: +49 8381 80740-0

Mon -Thu from 08.30 to 16.30 and Fri from 08.30 to 12.30

Emergency calls: +49 151 44613864 (24h)

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger







GHS02

GHS07

GHS09

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2019 Numéro de version 1.04 Révision: 27.11.2019

Nom du produit: Form separating spray with PTFE

(suite de la page 1)

Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 Én cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P280 Porter des gants de protection.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Autres dangers

Même après utilisation, il existe un risque de formation de mélanges explosifs vapeur-air jusqu'à évaporation complète des composants inflammables.

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:			
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	n-Butane ♦ Flam. Gas 1, H220; ♦ Acute Tox. 3, H331; Press. Gas (Comp.), H280	> 25 – ≤ 50%	
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane ♦ Flam. Gas 1, H220; ♦ Acute Tox. 1, H330; Press. Gas (Comp.), H280	> 10 – ≤ 25%	
CAS: 68920-06-9 Numéro CE: 920-750-0	Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics ♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Asp. Tox. 1, H304; ♦ Aquatic Chronic 2, H411; ♦ STOT SE 3, H336	> 10 – ≤ 25%	
CAS: 92128-66-0 Numéro CE: 926-605-8	Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane ♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Asp. Tox. 1, H304; ♦ STOT SE 3, H336	> 2,5 – ≤ 10%	
CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 931-254-9	naphta léger (pétrole), hydrotraité	0 – ≤ 10%	
CAS: 92128-66-0 Numéro CE: 921-024-6	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane ♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Asp. Tox. 1, H304; ♦ Aquatic Chronic 2, H411; ♦ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	0 – ≤ 10%	
CAS: 92128-67-1 Numéro CE: 927-510-4	Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics Flam. Liq. 2, H225; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	0 – ≤ 10%	
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	n-hexane Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	0 – ≤ 2,5%	

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- Remarques générales:

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Tenir au chaud, garder au calme et couvrir.

- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

Page : 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2019 Numéro de version 1.04 Révision: 27.11.2019

Nom du produit: Form separating spray with PTFE

(suite de la page 2)

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Recourir à un traitement médical.

Lorsque vous vomissez, faites attention au risque d'asyration!

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Nausées

Perte des repères dans l'espace

Pneumonie

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Movens d'extinction
- Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone

Mousse

Poudre d'extinction

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'éclatement avec expansion du feu et risque de blessure en cas de chaleur par le feu.

- · Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Classe de stockage: 2 B

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2019 Numéro de version 1.04 Révision: 27.11.2019

Nom du produit: Form separating spray with PTFE

(suite de la page 3)

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

106-97-8 n-Butane

VME Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

110-54-3 n-hexane

VME Valeur à long terme: 72 mg/m³, 20 ppm

R2

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Pas nécessaire.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Trouble

Odeur: Genre benzène
Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé. Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: < -20 °C

· Point d'éclair < -20 °C

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
 Température d'inflammation: > 200 °C
 Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 0,6 Vol %
Supérieure: 15 Vol %
Pression de vapeur: Non déterminé.

(suite page 5)

Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2019 Numéro de version 1.04 Révision: 27.11.2019

Nom du produit: Form separating spray with PTFE

(suite de la page 4)

Densité à 20 °C: 0,603 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.
 Taux d'évaporation: Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique:Cinématique:
Non déterminé.
Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 70,2 – < 90,6 %

Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Aérosol extrêmement inflammable.
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
106-97-8 n-Butane				
Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)		
74-98-6 propane				
Inhalatoire	LC50/4 h	> 20 mg/l (rat)		
68920-06-9	68920-06-9 Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics			
Dermique	LD50	2.800 – 3.100 mg/kg bw (rat)		
92128-66-0	92128-66-0 Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane			
Dermique	LD50	2.800 – 3.100 mg/kg bw (rat)		
64742-49-0	64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité			
Inhalatoire	LC50/4 h	73.860 ppm (rat)		
92128-67-1	92128-67-1 Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics			
Dermique	LD50	2.800 – 3.100 mg/kg bw (rat)		

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Page : 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 27.11.2019 Numéro de version 1.04 Révision: 27.11.2019

Nom du produit: Form separating spray with PTFE

(suite de la page 5)

· Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Toxique chez les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets		
16 05	04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
HPS	3	Inflammable
HP1	4	Écotoxique

UN1950

AEROSOLS

AEROSOLS, flammable

1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- · Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA
- · Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR
- · IMDG
- ·IATA
- · Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR





· Classe 2 5F Gaz. · Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



· **Class** 2.1 · **Label** 2.1

(suite page 7)

Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.11.2019 Numéro de version 1 04 Révision: 27.11.2019

Nom du produit: Form separating spray with PTFE

(suite de la page 6)

· Groupe d'emballage

Segregation Code

ADR, IMDG, IATA

· Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement :

Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

· Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.

· Indice Kemler:

· No EMS: F-D.S-U

· Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For

WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:

Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for

division 1.4.

For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:

Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

For WASTE AEROSOLS:

Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 11 · Quantités exceptées (EQ) Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels D

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 1L Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

E2 Danger pour l'environnement aquatique

- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H330 Mortel par inhalation.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

(suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 27.11.2019 Numéro de version 1.04 Révision: 27.11.2019

Nom du produit: Form separating spray with PTFE

(suite de la page 7)

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique: Abteilung Produktsicherheit

Contact: Dr. B. Gangnus

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1 Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1 Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables - Catégorie 2 Acute Tox. 1: Toxicité aigué - inhalation - Catégorie 1
Acute Tox. 3: Toxicité aigué - inhalation - Catégorie 3
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

FR -